

# LE TRAUMATISME PSYCHIQUE, CLINIQUE, PATHOGÉNIE, PRISE EN CHARGE

## RÉSUMÉ DE LA FORMATION

**Type de diplôme :** Diplôme d'université

**Domaine ministériel :** Sciences, Technologies, Santé

### Coordinateur pédagogique

- Pr Charles-Siegfried Peretti

**Thématique :** Psychiatrie

### Public et prérequis

Psychiatres, psychologues cliniciens, médecins urgentistes et généralistes, personnel de santé des Sapeurs Pompiers, cadres infirmiers et professionnels de la santé mentale.

Professionnels de gestion de risques et catastrophes.

### Objectifs

Apporter une formation pour des intervenants oeuvrant à la prise en charge des victimes.

Face à la demande croissante de soin et de soutien psychologique de la part des victimes de catastrophes, d'attentats, de graves accidents et d'agression, cette formation a pour objectif d'apporter un éclairage approfondi sur la clinique du trauma, les séquelles des traumatismes psychiques, les différentes thérapeutiques existantes. Pour les victimes, les impliqués et la famille. L'accent est également mis sur le rôle de l'environnement familial et social ainsi que sur les moyens de prévention.

### Contenu

Programme

Historique : de la névrose traumatique aux troubles stress post-traumatique (DSM 5)

Tableaux cliniques : réaction immédiate, stress adapté et stress dépassé, et post-immédiate ; de la névrose traumatique au trouble du stress post-traumatique.

Prise en charge immédiate : actions des "Cump" et des pompiers ;

Période post-immédiate et techniques de débriefing ; Les victimes, les familles, les impliqués.

Les différentes thérapies : thérapie psycho-dynamique, thérapie comportementale et cognitive, art-thérapie (dessin, écriture etc.), EMDR, thérapies de groupe, traitement par médicaments ;

Agressions sexuelles chez l'adulte et l'enfant

Médias et catastrophes ; médias et terrorisme ; paniques et comportements collectifs ; Prises d'otage, détournement d'avion ;

Accidents chimiques, biologiques et nucléaires ;

**Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :**

- **Formation Initiale (FI) :** étudiants (internes, licence, master...), chefs de clinique inscrits en DESC.

- **Formation Continue Individuelle (FCI)** : libéraux, salariés et individuels non pris en charge.
- **Formation Continue Employeur (FCE)** : demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière.

## Tarifs

Droits universitaires : **243 €**

Droits d'enseignement :

- F. Initiale : **120 €**
- F.C Individuelle : **1.000 €**
- F.C Employeur : **1.000 €**

## Organisation/Calendrier

### Organisation

92 heures réparties sur une année, soit 4 heures consécutives toutes les semaines.

### Calendrier









## Contacts/Inscription



Toutes les informations données sur cette page sont  
indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle

## Inscription

### - Pédagogique :

**Autorisation d'inscription pédagogique préalable à l'inscription administrative et renseignements pédagogiques :**

Faculté Sorbonne-Université  
Site Saint-Antoine, 27 rue Chaligny 75012 PARIS  
**Secrétariat :** Mme Musselin  
Tél : 01 40 01 14.87  
Email : [laurence.musselin@sorbonne-universite.fr](mailto:laurence.musselin@sorbonne-universite.fr)

### - Administrative :

**Faculté de Médecine Sorbonne Université** (Code 04BO)

« Les Cordeliers » 15, rue de l'école de médecine - Esc. H – RDC 75006 Paris  
Tél : 01.44.27.45.76/82 ou 94 Email : [medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr](mailto:medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr)

### Renseignements, tarifs et dossier téléchargeable :

[http://medecine.sorbonne-universite.fr/fr/les\\_formations/les\\_etudes\\_medicales/inscriptions.html](http://medecine.sorbonne-universite.fr/fr/les_formations/les_etudes_medicales/inscriptions.html)

### Inscription préalable pour prise en charge par un financeur: (FCE)

**Sorbonne Université– Formation Continue** [www.fc.upmc.fr](http://www.fc.upmc.fr)

(Code D301)

Tél : 01.44.27.82.46/47/49/45 - Fax 01.44.27.82.95 [fcmedecine@sorbonne-universite.fr](mailto:fcmedecine@sorbonne-universite.fr)

## Evaluation/Validation

### Contrôle des connaissances

- Examen écrit d'une durée de 3 heures portant sur les connaissances dispensées dans l'année.
- Rédaction et soutenance d'un mémoire.

**Validation :** Diplôme d'université